

DUNKERQUE

UNE VILLE EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION

Le vendredi 28 Septembre 2012, nous avons eu l'honneur d'être accueillis à la communauté urbaine par Michel Delebarre, maire et président de la communauté urbaine de Dunkerque, ville industrialo-portuaire la plus septentrionale de l'Hexagone. Monsieur Delebarre nous a accordé plus d'une heure de son temps pour nous parler de sa ville.

Pendant la deuxième guerre mondiale, Dunkerque, qui est à la frontière de la Belgique est détruite à plus de soixante-dix pour cent par les bombardements et les autres dégâts causés par les occupants. Entre autres, le port est inutilisable. Les efforts portent tout d'abord sur sa reconstruction, de 1945 à 1955. La reconstruction à Dunkerque, comme ailleurs en France, est très centralisée : elle est menée par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. D'ailleurs, la reconstruction de la ville se fait sans la participation des élus locaux et des habitants. Le paysage urbain qui caractérisait Dunkerque est profondément modifié. Notamment, l'Etat choisit en 1957 d'implanter à l'est du port, un complexe sidérurgique qui bouleverse la géographie de l'agglomération dunkerquoise.

La période qui suit est caractérisée par une très forte croissance démographique et économique. Dunkerque reçoit toutes les infrastructures industrielles nécessaires à son développement économique, et les tissus urbains nécessaires à son essor démographique. Cependant, ce développement est contrôlé par l'Etat et se fait au dépit des avis des acteurs locaux et de l'environnement. Ainsi, pour faire face au pouvoir central en matière d'aménagement du territoire, la CUD (communauté urbaine de

Dunkerque) est créée en 1968. Elle utilise le levier de l'urbanisme avec la création d'une agence d'urbanisme appelée « Agur » pour peser dans les décisions étatiques.

Les chocs pétroliers des années 1973 et 1979 portent un coup dur à l'industrie dunkerquoise. Entre 1976 et 1988 près de la moitié des postes dans le secteur secondaire sont supprimés. Cependant, en parallèle, on note un essor du secteur tertiaire, et de nombreux emplois sont créés. D'autre part, à cause de la concurrence asiatique en matière de chantier naval, les Ateliers et Chantiers de France, chantier naval dunkerquois, disparaît en 1986, laissant vacante une immense friche industrielle à proximité du centre ville. La crise industrielle entraîne alors dans l'agglomération une crise économique et

sociale profonde qui restera longtemps dans les esprits de la population. Cette période difficile est également marquée par le début d'un processus de décentralisation donnant plus de libertés aux collectivités locales, et par une volonté de diversifier les activités économiques. Par exemple, en 1986, une zone de plusieurs centaines d'hectares est créée pour permettre

l'implantation de nouvelles industries. Jusqu'alors ignorés, les habitants, l'habitat, et le cadre de vie reviennent au cœur des préoccupations et du développement urbain. L'agglomération lance des programmes de réhabilitation du logement, de construction d'espaces récréatifs, et d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes. Par ailleurs, on commence à se préoccuper de l'environnement. Des associations environnementales réagissent en effet à la construction d'une centrale nucléaire, à la

concentration des industries, et à la disparition du littoral due aux activités portuaires. Une politique d'économie d'énergie est mise en place et on s'intéresse pour la première à la performance énergétique des bâtiments. C'est dans ce cadre qu'est créé en 1986 un réseau de chauffage urbain qui est le plus grand réseau français de récupération de chaleur industrielle fatale. Ainsi, aux décisions étatiques de mise en place d'une mono-industrie sur le territoire dunkerquois, succède une volonté locale de diversifier les activités dans le respect de l'environnement, tout en confirmant l'ambition industrielle de la ville. La politique menée par Michel Delebarre depuis 1989 s'inscrit dans ce cadre. Une vision plus qualitative que quantitative du développement urbain est mise en avant : le renouvellement urbain (« faire de la ville sur la ville ») prend le relais de l'étalement urbain des années 70.

Le projet urbain vise entre autres à lutter contre l'exclusion à travers l'insertion, l'habitat, la formation et la culture. Par exemple, les quartiers du Jeu de mail et du Carré de la vieille, que nous avons visités le jeudi 27 septembre, font l'objet d'un plan de réhabilitation. Ces quartiers sont situés au sud de la ville et sont longtemps restés isolés car ils sont mal reliés au centre ville et séparés de ce dernier par une importante artère autoroutière. La paupérisation, la misère et la délinquance y ont fait leur chemin si bien que les gens qui peuvent se le permettre fuient ces quartiers, quant aux autres, ces quartiers marquent la fin de leur parcours résidentiel. Un important projet de rénovation urbaine a commencé dans les quartiers du Jeu de mail et du Carré de la vieille depuis les cinq dernières années. On y crée des espaces récréatifs, les « barres » d'immeubles sont remplacées par des « plots » d'habitations pour ouvrir l'espace, les acteurs locaux se rapprochent des habitants. La création des conseils de quartiers en 1991 et 1992 est la preuve de cette volonté d'évoluer vers plus de concertation.

« Jusqu'alors ignorés, les habitants, l'habitat, et le cadre de vie reviennent au cœur des préoccupations et du développement urbain. »

La politique dunkerquoise s'inscrit petit à petit dans la logique du développement durable ; tout d'abord de façon dispersée, c'est-à-dire sans véritable plan d'ensemble, puis de façon plus concrète à partir de 1996. Dunkerque reçoit alors le prix européen des villes durables et adhère à la Charte d'Aalborg pour un développement durable. Parmi les efforts réalisés par la CUD, on note la création de Triselec (expérience pionnière de tri des déchets ménagers) en 1989, la création du Syndicat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles en 1990, l'installation d'éoliennes dont la première est installée en 1991 à Malo-les-Bains, la création de l'Université du Littoral Côte d'Opale en 1991 qui initie l'opération Neptune, la fermeture des décharges remplacées par des déchèteries, la fermeture de l'incinérateur de Petite-Synthe en 1998, la mise en service de six bus fonctionnant au gaz naturel en 2000, la création d'Ecopal en 2001 qui est une expérience d'écologie industrielle pour identifier et mettre en œuvre des synergies entre les entreprises, la mise en service de la centrale DK6 en 2005 qui recycle le gaz

sidérurgique et remplace une ancienne centrale fonctionnant au fuel, le lancement en 2006 de l'opération Réflexénergie dont des intervenants nous ont parlé le vendredi matin...

Depuis 1990, la CUD enchaîne les récompenses pour les efforts fournis : obtention de l'oscar de l'environnement pour le tri sélectif en 1990, du prix européen des villes durables en 1996, du prix Territoria pour son Schéma d'environnement industriel en 1997, du trophée « planète gagnante » pour sa campagne de thermographie aérienne (dont nous avons aussi entendu parler le vendredi matin) en 2005, du défi d'or du concours Défi pour la Terre en 2006, de l'iris d'or pour la « communication d'initiative publique » en 2007, et de la « Marianne d'or spécial Grenelle de l'environnement » pour la thermographie et Reflexénergie en 2007.

Pour Michel Delebarre, le but n'est pas seulement de donner aux habitants un nouveau cadre de vie, mais un « endroit où il fait bon vivre » où les problématiques du développement durable seront profondément ancrées dans l'esprit de Dunkerquois aimant leur ville.

Mathieu Mure-Ravaud - ENPC - VET